

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/ 6/ 2011

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. LATAPIE. A. LEMAITRE.
E. LAFOURCADE. R.LASBATS. A.BOURNAZEL. R. LAFOURCADE.

ABSENTS = C. LARRIEU. C. MONTARDON

SECRETAIRE de SEANCE = A. LEMAITRE

Ordre du jour.

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales.
- Désignation d'un délégué à la commission de révision des listes électorales.
- Réforme des collectivités territoriales.
- Renouvellement contrat employée ALSH.
- Echange parcelles avec l'Institution Adour.
- Reprise de propriété des chemins ruraux.
- RPQS.
- Infos.

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales.

Après discussion, nous proposons :

Délégué titulaire : Robert Maisonneuve.

Vote : 8 oui.

Délégués suppléants : Guy Delaine, Régis Lasbats, Maryse Lapeyrade.

Vote : 8 oui.

Désignation d'un délégué à la commission de révision des listes électorales.

Suite à la fin du mandat de Jacques Rouge, nous proposons 2 personnes susceptibles d'accepter la mission.

Réforme des collectivités territoriales.

M. le Maire présente le projet de M. le Préfet concernant le regroupement des 3 Communautés de Communes du Nord du département.

Après discussion, nous décidons de délibérer en acceptant le territoire défini par le schéma départemental de coopération intercommunale, nous demandons à restaurer le débat avec les acteurs concernés pour définir l'ensemble des compétences.

Vote : 9 oui.

Renouvellement contrat employée ALSH.

M. le Maire propose de renouveler le contrat de Sandra Vincens pour une durée de 6 mois.

Vote : 9 oui.

Réunion du 17 juin 2011 (suite)

Echange des parcelles avec l'Institution Adour.

M. le Maire présente le projet du bail emphytéotique avec l'Institution.

M. le Maire nous demande de délibérer pour l'autoriser à signer l'acte d'échange avec l'Institution Adour.

Vote : 9 oui.

Reprise de propriété des chemins ruraux.

M. le Maire fait le point d'avancement de ce dossier.

Rapport Prix Qualité Service de l'AEP.

Toute commune ou groupement intercommunal doit publier un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. M. le Maire a présenté ce rapport qui est désormais disponible en Mairie sur demande.

Cette année, le rendement est de 84%. Nous sommes vigilants sur une fuite éventuelle dans le circuit de distribution.

Infos.

-M. le Maire informe que la commission voirie a procédé à l'ouverture des plis pour la consultation du triennal de voirie des routes communales.

L'entreprise Zaffagni a remporté le marché, 33000€ HT de travaux vont être engagés.

-M. le Maire présente le dossier technique du concours départemental des villages fleuris.

Fin de la séance.